

beaucoup de retentissement en ces derniers temps et a été l'objet d'une condamnation expresse de la part du Siège apostolique, nous voulons parler du *système d'Hecker* ou *heckérisme*.

En général, les catholiques infectés de l'américanisme ne pensent pas, ne jugent pas, ne raisonnent pas en *catholiques* ; mais ils pensent, jugent et raisonnent plus ou moins en *protestants* ou en *libres-penseurs*. Ils n'ont pas l'esprit, la doctrine et la conduite des catholiques du reste de l'univers, mais un esprit, une doctrine et une conduite qui leur sont propres. Ils ne sont pas catholiques comme l'Eglise romaine, mais, ainsi que l'on dit, *catholiques à l'américaine*.

Donnons quelques explications.

Le vrai catholique croit tout ce que l'Eglise croit et enseigne ; le catholique *américanisant* croit ce que sa raison juge bon de croire. Le catholique accepte avec une égale docilité toutes les vérités de la foi ; l'américanisant reçoit celles qui lui agréent et fait ses réserves pour les autres. Le catholique se soumet avec amour aux enseignements et aux directions du Pape et des évêques ; l'américanisant juge l'enseignement de ses pasteurs et en prend ce qu'il plaît à sa raison d'approuver. Le jugement d'un évêque, les décisions du Souverain Pontife et même les décrets d'un concile œcuménique le touchent peu. Si ce qui plaît au Saint-Esprit et aux chefs de l'Eglise n'est pas de son goût, il a peu de scrupule à ne pas en tenir compte dans ses appréciations et dans sa conduite. Vous lui direz peut-être que ses sentiments sont condamnés par l'Eglise ; il ne le contestera probablement pas, mais il paraîtra étonné qu'il puisse lui être interdit de penser autrement que l'Eglise.

Si vous vous montrez scandalisé de sa liberté de croire ce que l'Eglise condamne, il paraîtra lui-même scandalisé de votre scandale, persuadé que tout homme a essentiellement *la liberté de conscience*, c'est-à-dire le droit de croire ce qu'il veut.

Aussi l'américanisant change la *règle de foi catholique* pour adopter celle du protestantisme. Le catholique en effet règle sa foi *sur la foi de l'Eglise*, dont il est membre, dont la vie est sa vie ; le protestant règle sa foi *par le libre examen de la Bible*, en d'autres termes *par sa raison interprétant souverainement une écriture morte*. L'américaniste, lui aussi, établit sa raison juge de sa foi et croit ce qu'il lui plaît de trouver raisonnable dans les saintes lettres ou dans les enseignements de l'Eglise.

Il en résulte que l'américaniste ne croit plus l'ensemble des vérités reçues dans l'Eglise catholique, mais un nombre plus ou moins considérable selon les caprices de sa raison, quelquefois un grand nombre, s'il lui plaît de ne pas trouver d'objections aux